

Adoption des nouvelles formations  
en apprentissage

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE  
DE L'ÉTUDIANT

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 juin 2016

### Délibération 2016/06/CFVU-36

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 11*

**Après en avoir délibéré**, les conseillers adoptent pour une ouverture à la rentrée 2017 les formations en apprentissage suivantes :

- DUT en Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion des petites Organisations – 2<sup>ème</sup> année (IUTA – Auch)
- LP Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion des bases de données parcours type Gestion de bases de données (IUT A – Toulouse)
- Licence Mécanique parcours type Génie Mécanique (FSI-Toulouse)

Toulouse le 1<sup>er</sup> septembre 2016  
Le Président

  
Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 25  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 1  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0